

et à mesure qu'il parle, les s'évalent un peu par- BD côtoient les livres enfants, il a mille choses ger.

Difficulté de scénario

« qui est difficile pour est le scénario ». Après surs déboires avec des stes qui l'ont lâché, « je y mettre car ils gardent roits et je ne peux plus vir de leurs écrits ». Difficulté, Andréï pense en « Trouver une traduc- lèle, c'est compliqué ». dessiner, il commence on, « du très doux, du B ou avec des crayons e. J'adore me servir de



Le dessinateur-illustrateur Andréï Arinouchkine avec la couverture de sa BD « L'oiseau de feu ».

la pierre noire, très tendre ». Il colorise avec une aquarelle

américaine concentrée. « C'est magique de travailler avec

ce produit. Je l'ai découvert en 1990 à Moscou. C'est une

c'était aux États-Unis à Hollywood ».

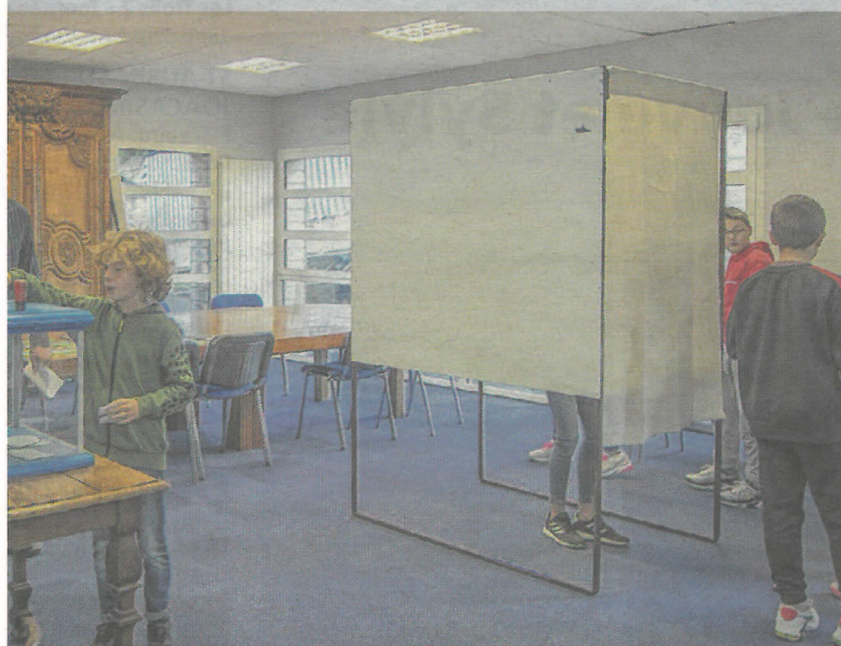
Récompensé au Sénat

Il avoue être heureux et fier de la distinction reçue en janvier 2020 à Paris : le grand prix bande dessinée pour son album, *La face cachée de Waterloo, la victoire de l'empereur*, dont les stocks sont épuisés.

Il lui a été décerné par le grand prix du souvenir napoléonien. « C'était beaucoup d'émotions. Les récompenses ont été remises lors d'une soirée au Palais du Luxembourg, en présence du président du sénat Gérard Larcher ». Il participe à de nombreux festivals. « J'espère pouvoir exposer à Courseulles bientôt ».

Bernières, l'élection des de classe, c'est en mairie

Écoliers ont expérimenté un cours d'instruction civique à



CM2, a été la première à se rendre aux urnes.

Comment ça se passe »

Classe par classe, le rituel sera le même, guidé par les enseignants. Ça chuchote, ça se pousse du coude, un peu impressionné tout de même. « Je le reconnais, c'est lui, c'est le maire » peut-on entendre çà et là. « Il s'agit de voter pour choisir celui et celle qui vous représenteront le mieux » explique le maire. « Nous avons souhaité vous faire comprendre à travers cette élection, comment ça se passe ».

Mais je signe quoi ? »

Un à un, les élèves se rendent dans l'isoloir, insèrent leur bulletin dans l'enveloppe bleue puis vont la déposer dans l'urne.

Leur carte d'électeur est tamponnée et il leur est demandé d'émarger. Petit moment de flottement pour certains devant cette feuille. « Mais je signe quoi ? ». Patient, le maître indique : « tu écris ton nom ». Vient le temps du dépouillement et l'annonce des résultats, dans un joyeux brouhaha. Si besoin, le deuxième tour se déroulera en classe. Un livret expliquant le rôle et le fonctionnement de la commune a été distribué aux jeunes votants. Le soir, à la maison, il y aura pour sur, plein de choses à raconter concernant ce cours d'instruction civique en grandeur nature.

Archers de la Seulles : de 10 ans à 86 ans

Lundi 5 octobre 2020, la Compagnie des archers de la Seulles a réuni ses adhérents salle de l'Édit pour son assemblée générale.



Les archers de la Seulles s'entraînent dans les installations du Parc de l'Édit. Photo

© P. Godard DR

Deux disciplines

Forte d'une cinquantaine de membres, l'association de tir à l'arc comporte deux disciplines : le tir Fita (sur des cibles traditionnelles) et le tir Beursault (une forme ancienne de tir de tradition d'archerie).

Hommes, femmes, enfants

Multigénérationnelle, « elle offre une représentativité hommes, femmes, enfants depuis bientôt trois ans » constate son président Philippe Godard, « de 10 ans à 86 ans ». Les entraînements se déroulent au gymnase de l'Édit ou sur le terrain extérieur équipé d'un jardin d'arc, dans le Parc de l'Édit.

Les pas de tir adaptés

Les priorités de cette saison seront l'achat de matériels destinés aux nouveaux archers et aux confirmés, le soutien aux archers compétiteurs et aux bénévoles, la finalisation du remplacement des cibles et la clôture, le développement et l'organisation des animations-découverte. « Ce début de saison est particulier, avec les règles de distanciation établies. Sur le pas de tir des confirmés, des paravents ont été installés. Les emplacements sur les pas de tir et la disposition des blasons ont été revus pour satisfaire aux exigences sanitaires ».

L'assemblée propose des animations : challenge des archers 30/50 m en individuel ou par équipes, un tir Beursault aux flambeaux. « La cohésion, la solidarité doivent ressortir au quotidien, surtout en ces périodes de tension ».

Nouveau bureau

Le conseil d'administration a été renouvelé. Il a désigné les membres du bureau et attribuer les fonctions. Sont élus : Philippe Godard président, Désiré Lenoël vice-président, Evelyne Leconte secrétaire et Jean-René Ried trésorier.

PRATIQUE

Contacts, tél. : 06 95 18 23 33 ; Facebook : www.facebook.com/Archersseulles